

devraient profiter de l'occasion de préciser les politiques que nous avons élaborées. Ils devraient eux-mêmes réaffirmer l'engagement qu'ils ont exprimé au cours de la dernière législature, à l'endroit des principes et des prescriptions de la loi sur les langues officielles.

• (1540)

Une pareille réaffirmation par la Chambre—surtout à ce moment-ci—contribuerait largement à rassurer ceux-là qui craignent que le bilinguisme ne se propage trop rapidement au sein de la Fonction publique du Canada et d'autres qui s'inquiètent qu'on n'agit pas assez vite. Personne n'a jamais prétendu que le bilinguisme serait chose facile. On n'a jamais prétendu qu'il ne ferait pas naître l'inquiétude ou qu'il n'entraînerait pas des frais administratifs additionnels. Face à l'objectif de l'unité nationale, les Canadiens y voient là peu de problèmes. A mon avis, c'est un prix très modique pour être et demeurer Canadien. Cet idéal, les Canadiens le recherchent plus que du bout des lèvres. Ils seconderont plus que partout ailleurs les efforts que déploie la Fonction publique en vue de démontrer que l'idéal canadien peut devenir une fière réalité en accroissant cette richesse qui est celle d'être Canadien et les dimensions de leur compréhension mutuelle.

Cela étant dit, je traiterai de certains problèmes nationaux dont la Chambre a été dûment saisie tôt lors de sa convocation et en particulier ce matin. J'aperçois certains des mousquetaires d'en face. Je dirai au départ que, lors de l'exposé budgétaire de mai dernier, dont l'honorable représentant de Prince Edward-Hastings (M. Hees) a parlé en termes si généreux, j'ai, au nom du gouvernement, saisi la Chambre de certaines propositions importantes en vue de raffermir la trame socio-économique du pays. Sur le plan social, il y eut un avantage immédiat pour les Canadiens à revenu fixe aux prises avec la montée en spirale du coût de la vie. Sur le front industriel, ces mesures ont été à moyen et à long terme et d'ordre fonctionnel, pour permettre à l'économie canadienne de mieux faire concurrence à moyenne et à longue échéance à nos concurrents à l'étranger et même chez nous. Le député de Prince Edward-Hastings le sait très bien. Il sait que la portée industrielle du budget était avant tout d'ordre structural et ne visait pas à des stimulants immédiats. Le premier de mes soucis et de ceux du gouvernement à l'époque était, tout comme maintenant, d'accroître rapidement le nombre d'emplois afin de réduire sensiblement le chômage au pays. Le chômage est un problème économique grave, trop grave pour qu'on en fasse l'enjeu de la politiciaille, et je tiens à le signaler à quelques députés. Mais ce problème n'est pas que d'ordre économique. C'est un problème sérieux sur le plan social comme sur le plan humain et on ne saurait le résoudre, comme je le disais ce matin, avec des théories abstraites ou des données statistiques.

Problème sérieux d'ordre social, dis-je, car pour ceux qui ont besoin de travailler, comme pour leurs familles, le chômage peut être une expérience dure et amère qui déforme et fausse peut-être pour toujours le sens d'une vie. Une des conditions essentielles au maintien d'une

#### L'Adresse—L'hon. M. Turner

économie saine et forte—assez forte pour multiplier le nombre des emplois et réduire du même coup le chômage—réside dans le maintien d'une stabilité raisonnable des prix au Canada. Il faut absolument réprimer les forces de l'inflation et protéger le rôle concurrentiel des producteurs canadiens, sur nos marchés comme sur ceux de l'étranger. Mon ami, le député de Prince Edward-Hastings est du même avis que moi là-dessus. Mais il importe aussi de réprimer l'inflation pour affaiblir l'étreinte de la montée des prix dans les budgets familiaux, particulièrement des familles à revenu fixe, et pour prévenir l'effritement des économies réalisées à grand-peine par les Canadiens. C'est là sur le plan humain un autre problème qui touche tous les acheteurs canadiens.

Avec les années, la position concurrentielle du Canada s'est améliorée comparativement aux autres structures industrielles. On ne peut le nier. Même au cours de la période de novembre 1971, époque à laquelle le gouvernement des États-Unis a introduit la deuxième phase de son programme de contrôle des prix et des revenus, à la fin du deuxième trimestre de 1972, le taux de croissance des prix à la consommation au Canada a été le même que celui qu'on a enregistré aux États-Unis, et considérablement moindre que pour tout autre pays industrialisé. Au cours des mois d'été cependant, il y a eu hausse marquée des prix à la consommation au Canada, hausse qui était due surtout, si les députés veulent bien consulter et examiner les données statistiques de près, à la flèche des coûts dans l'alimentation. Est-il besoin de rappeler aux députés ainsi qu'à tous les Canadiens que le dérèglement des prix dans l'alimentation est devenu un phénomène mondial, un problème qu'aucun pays n'a encore pu solutionner d'un coup. Les pays qui ont mis en place des mécanismes de contrôle des prix et des revenus, la Grande-Bretagne et les États-Unis en particulier, ont dû exempter les produits alimentaires. De toute façon, l'expérience des autres pays comme l'expérience du Canada dans ce domaine ont démontré que des mesures restrictives visant les prix et les revenus ne constituent pas une solution toute faite, puisque c'est peut-être là le secteur qui se prête le moins aux contrôles, surtout sans une forme quelconque de rationnement.

Étant donné que le gouvernement a toujours accordé, et continuera de le faire, une attention soutenue à toute cette question, j'espère sincèrement que la Chambre approuvera la proposition visant à faire mener une enquête par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, comme le prévoit le discours du trône. J'espère que cette enquête permettra d'apporter des renseignements nouveaux et utiles tant aux producteurs qu'aux consommateurs quant à la nature de ce problème, et de recommander des moyens permettant de la résoudre. J'espère également que le Parlement prendra une décision juste, équitable et efficace à cet égard.

#### [Français]

Monsieur l'Orateur, le budget que j'ai présenté à la Chambre, au mois de mai dernier, devait viser deux fins fondamentales et, en même temps, dans une bonne mesure, stimuler l'économie de façon à favoriser l'essor vigoureux et continu de la production et de l'emploi.